



# Programme Nature en ville du canton de Genève



REPUBLIQUE  
ET CANTON  
DE GENEVE

POSD' TERRITOIRES SAAS

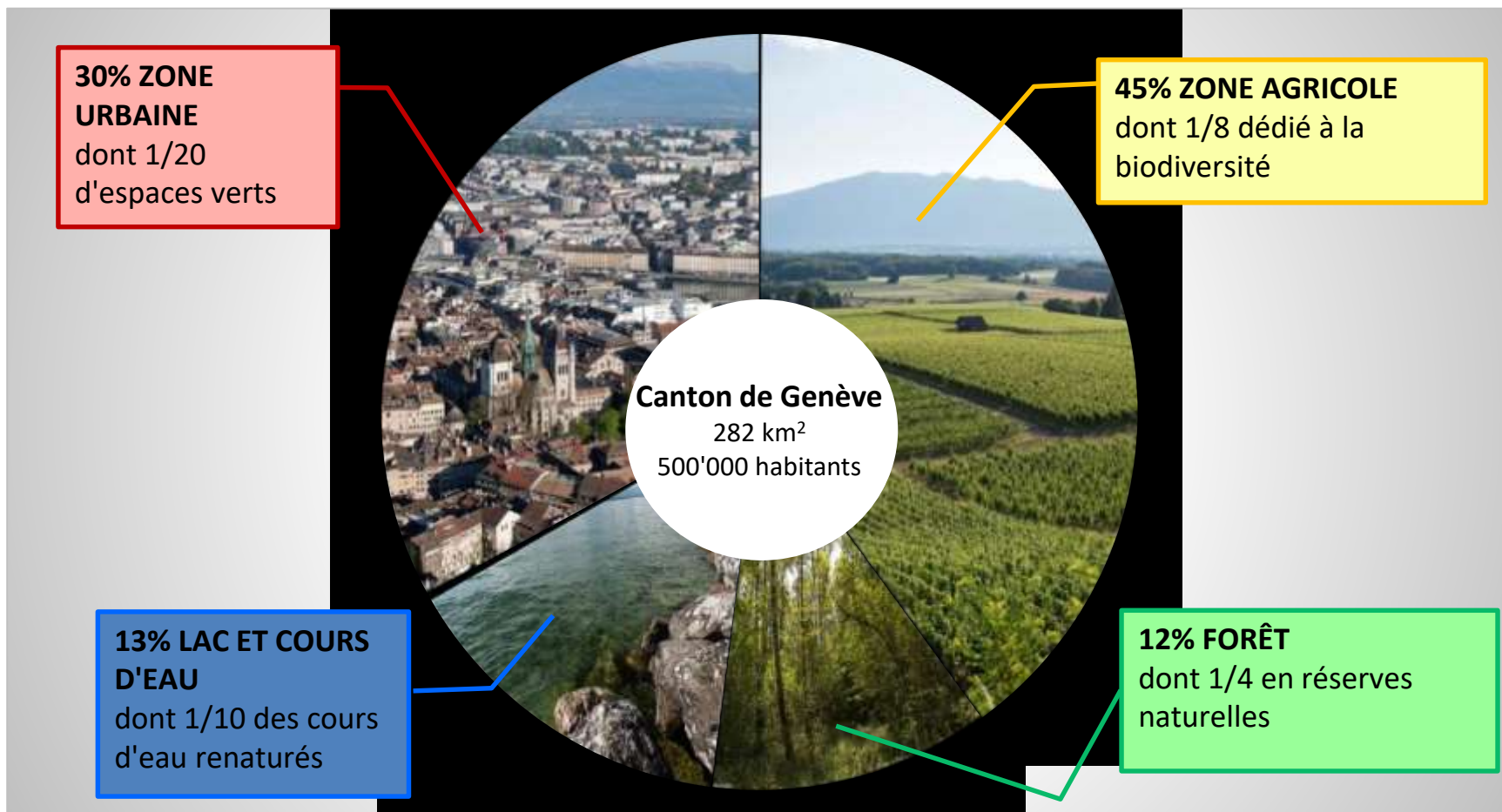


Département du territoire (DT)  
Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN)  
Service du paysage et des forêts (SPF)

# Programme

1. Contexte territorial, légal et stratégique
2. Le programme Nature en ville, la démarche
4. Les actions du programme
5. Conclusion et contacts

# Contexte genevois



# Une démarche

2011  
Dépose d'un  
projet de Loi  
Biodiversité au  
Grand Conseil  
genevois

2012  
Concertation et  
recueil d'avis  
des partenaires

2012  
Adoption de la  
Loi Dépôt du  
projet de  
règlement

2013  
Formalisation  
du Programme  
Nature en ville  
et lancement

Mise en  
œuvre

2010  
Objectif de  
législature  
2010-2013 du  
Conseil d'Etat

2012  
Début de la définition  
du Programme +  
intégration de  
nouvelles ressources  
au sein de la DGNP

2012  
Adoption de  
la Stratégie  
Biodiversité  
Suisse

2013  
Adoption du Règlement  
Biodiversité

# Loi sur la biodiversité

## ..... Chapitre I Dispositions générales

### **Art. 1 Buts**

1 La biodiversité constitue une ressource nécessaire à la vie humaine, notamment sur les plans écologique, génétique, social, économique, scientifique, médical, alimentaire, éducatif, culturel et récréatif.

La présente loi a pour buts :

- a) d'assurer une meilleure prise en compte de cette ressource par la population, ainsi que des prestations qu'elle lui délivre;
- b) d'en garantir la préservation et la gestion, au bénéfice des générations présentes et futures et sa répartition équilibrée sur le territoire cantonal;
- c) d'initier, de coordonner et de soutenir toute action en rapport avec les lettres a et b ci-dessus;
- d) d'encourager tout projet ou démarche innovants en matière de biodiversité.

## ..... Chapitre V Compensations écologiques

### **Art. 14 Délimitations**

### **Art. 16 Programme d'actions relatif à l'espace urbain**

### **Art. 17 Extensions urbaines**

# Règlement sur la biodiversité

## Chapitre II Nature en ville

**Art. 4 Programme d'actions relatif à la nature en ville**

**Art. 5 Définition**

<sup>1</sup> La nature en ville vise à favoriser la biodiversité dans l'espace urbain pour maintenir et développer les milieux favorables à la faune et la flore indigènes. Son développement nécessite une démarche participative et itérative.

<sup>2</sup> Sont considérés comme des mesures favorables à la biodiversité en ville :

- a) les toitures végétalisées;
- b) les haies vives et cordons boisés;
- c) les haies indigènes taillées;
- d) les prairies extensives;
- e) les surfaces rudérales;
- f) les étangs;
- g) les fossés et noues;
- h) tout autre habitat favorable aux espèces, validé par la direction générale, sur avis de la commission.

<sup>3</sup> La direction générale collabore aux démarches participatives visant à l'augmentation de la biodiversité, de la prise de conscience de ses valeurs et à l'appropriation, par le public, des espaces verts en milieu urbain.

**Art. 6 Contributions relatives à l'espace urbain existant**

**Art. 7 Contributions relatives aux extensions urbaines**

**Art. 8 Bénéficiaires**

**Art. 9 Modalités de financement**

# La Nature en ville

## Enjeux d'une politique publique



# La Nature en ville

## Enjeux d'une politique publique



- Favoriser la biodiversité



# La Nature en ville

## Enjeux d'une politique publique



- Favoriser la biodiversité
- Améliorer le cadre de vie

# La Nature en ville

## Enjeux d'une politique publique



- Favoriser la biodiversité
- Améliorer le cadre de vie
- Intégrer les démarches participatives

# La Stratégie biodiversité 2030

## Stratégie Biodiversité Genève 2030 (SBG-2030)

Janvier 2018

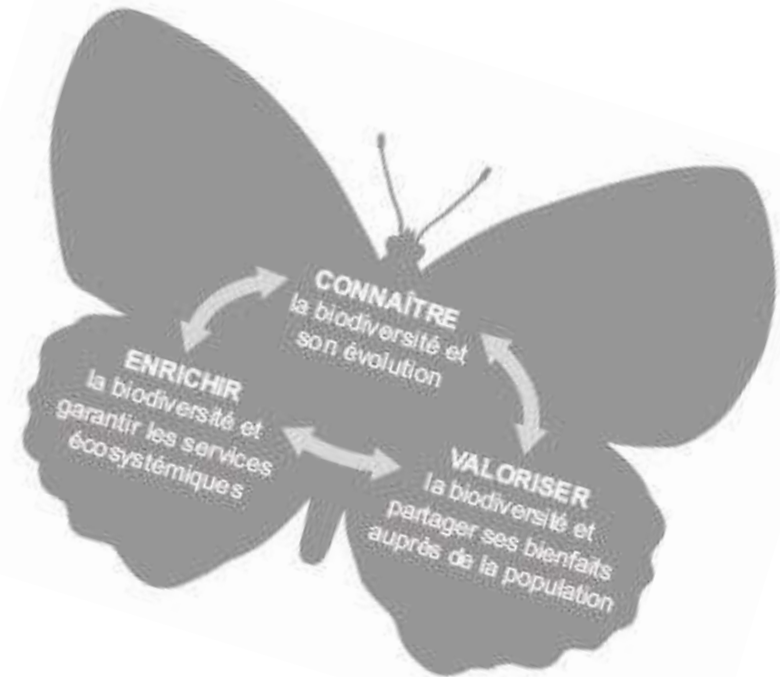
La **biodiversité**  
est constituée par

la diversité des milieux naturels,  
la diversité des espèces,  
la diversité génétique,  
ainsi que leurs interactions.

Elle est la base de notre vie sur Terre.



Adoptée par le Conseil d'État le 21 février 2018



# La Stratégie biodiversité 2030

## 12 champs d'applications



## 7. ESPACE BÂTI

### VISION

En 2030, l'espace bâti genevois comprend une mosaïque de sites à caractère naturel permettant à la faune et à la flore de prospérer et aux habitants de garder le contact avec la nature. Les initiatives sont soutenues pour développer ces sites de nature en zones bâties. Le réseau d'espaces verts, les cours d'eau et les pénétrantes de verdure garantissent la circulation des espèces y compris dans l'espace urbain.



# La Stratégie biodiversité 2030

## LA SBG-2030 GARANTE DES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES

Champs d'application

Services écosystémiques

		1. Infrastructure écologique du territoire	2. Sites protégés et réserves naturelles	3. Forêt	4. Arbres	5. Cours d'eau et Lac	6. Aire agricole	7. Espace Bâti	8. Faune et flore	9. Sensibilisation et information	10. Formation et activités dans le cadre scolaire	11. Outils analytiques et de suivi	12. Outils administratifs et politiques
Soutien	Production d'oxygène	🌿🌿	🌿	🌿🌿🌿	🌿🌿	🌿🌿	🌿🌿			🌿	🌿	🌿	🌿
	Stockage du dioxyde de carbone	🌿🌿	🌿	🌿🌿🌿	🌿🌿	🌿🌿	🌿🌿		🌿	🌿	🌿	🌿	🌿
	Macroclimat	🌿🌿		🌿🌿🌿	🌿🌿	🌿🌿		🌿		🌿	🌿	🌿	🌿
	Cycle des nutriments	🌿🌿	🌿	🌿🌿🌿	🌿	🌿	🌿	🌿	🌿	🌿	🌿	🌿	🌿
	Fertilité des sols	🌿	🌿	🌿🌿	🌿	🌿	🌿	🌿	🌿	🌿	🌿	🌿	🌿
Régulation	Qualité de l'air	🌿🌿	🌿🌿	🌿🌿🌿	🌿🌿	🌿	🌿🌿	🌿	🌿	🌿	🌿	🌿	🌿
	Microclimat	🌿🌿	🌿	🌿🌿🌿	🌿🌿	🌿	🌿🌿	🌿	🌿	🌿	🌿	🌿	🌿
	Qualité de l'eau	🌿🌿	🌿	🌿	🌿	🌿	🌿	🌿	🌿	🌿	🌿	🌿	🌿
	Rétention eau (protection contre crues)	🌿🌿	🌿🌿	🌿	🌿	🌿	🌿	🌿	🌿	🌿	🌿	🌿	🌿
	Réduction de l'érosion	🌿🌿	🌿	🌿🌿	🌿	🌿	🌿	🌿	🌿	🌿	🌿	🌿	🌿
	Pollinisation	🌿🌿	🌿	🌿🌿	🌿	🌿	🌿	🌿	🌿	🌿	🌿	🌿	🌿
	Prévention des maladies et indésirables	🌿🌿	🌿🌿	🌿🌿	🌿	🌿	🌿	🌿	🌿	🌿	🌿	🌿	🌿
Approvisionnement	Eau potable	🌿		🌿	🌿	🌿	🌿		🌿	🌿	🌿	🌿	🌿
	Alimentation	🌿		🌿	🌿	🌿	🌿	🌿	🌿	🌿	🌿	🌿	🌿
	Ressources médicinales			🌿		🌿		🌿	🌿	🌿	🌿	🌿	🌿
	Engrais				🌿	🌿			🌿	🌿	🌿	🌿	🌿
	Bois			🌿🌿					🌿	🌿	🌿	🌿	🌿
	Énergie	🌿		🌿🌿	🌿	🌿	🌿	🌿	🌿	🌿	🌿	🌿	🌿
Culture	Détente et bien-être	🌿🌿	🌿🌿	🌿🌿🌿	🌿🌿	🌿🌿	🌿🌿	🌿🌿	🌿🌿	🌿🌿	🌿🌿	🌿	🌿
	Loisirs et écotourisme	🌿🌿	🌿🌿	🌿🌿🌿	🌿🌿	🌿🌿	🌿🌿	🌿🌿	🌿🌿	🌿🌿	🌿🌿	🌿	🌿
	Valeur scientifique	🌿🌿	🌿🌿	🌿🌿🌿	🌿🌿	🌿🌿	🌿🌿	🌿🌿	🌿🌿	🌿🌿	🌿🌿	🌿	🌿
	Valeur esthétique	🌿🌿	🌿🌿	🌿🌿🌿	🌿🌿	🌿🌿	🌿🌿	🌿🌿	🌿🌿	🌿🌿	🌿🌿	🌿	🌿
	Valeur spirituelle, identification	🌿🌿	🌿🌿	🌿🌿🌿	🌿🌿	🌿🌿	🌿🌿	🌿🌿	🌿🌿	🌿🌿	🌿🌿	🌿	🌿

# Le Plan d'action 2020-2023



## Les trois priorités

1. Réhabiliter une **infrastructure écologique** apte à renforcer la biodiversité de l'ensemble du territoire
2. Renforcer les **liens** de la population **avec la nature**
3. Adopter le « **réflexe Biodiversité** » dans l'aménagement du territoire et garantir un **État exemplaire**

## Chapitre 7 "Espace bâti" décliné en 9 actions dont:

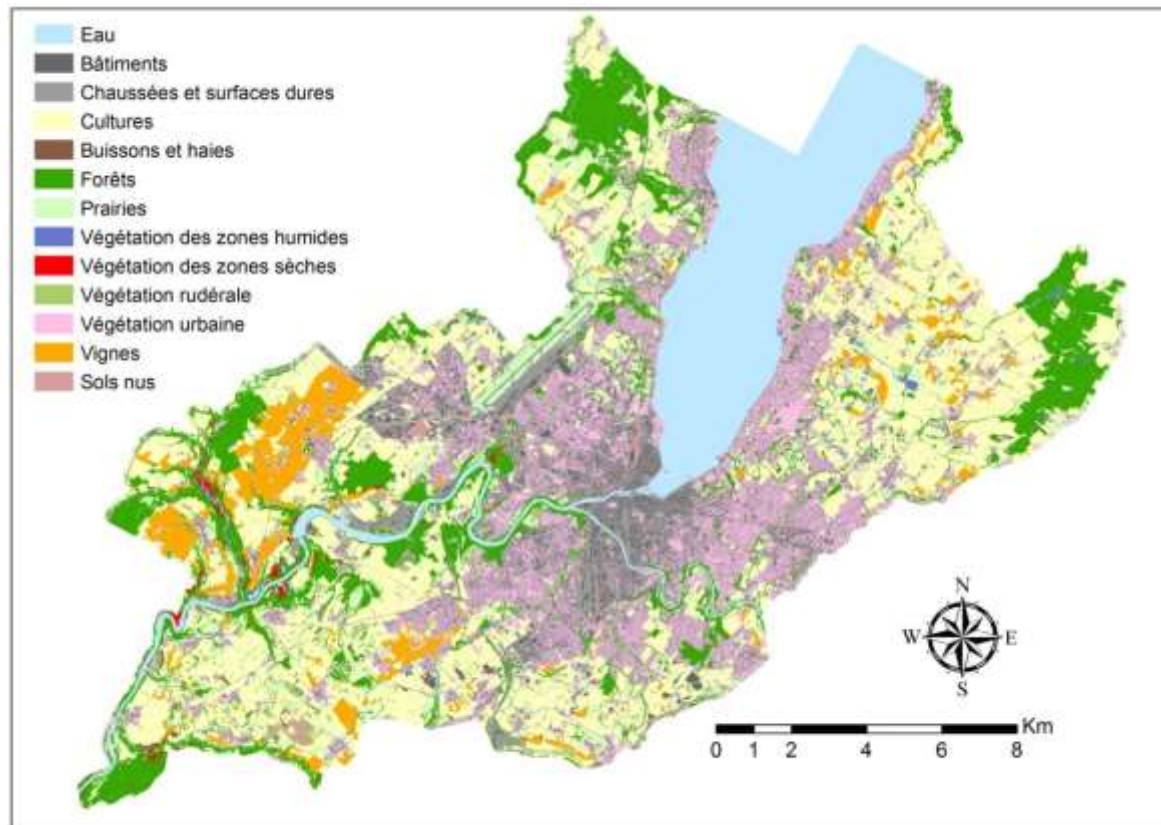
1. Faciliter et garantir la prise en considération de l'infrastructure écologique et de la biodiversité dans les **outils de planification du territoire**
2. Renforcer l'intégration de la biodiversité et de l'infrastructure écologique lors de l'élaboration des **Plans Localisés de Quartier**
3. Optimiser la biodiversité dans les zones d'**habitat individuel**

# Les actions Nature en ville

- [1] Inventaire de la biodiversité dans l'espace urbain
- [2] Continuités biologiques dans l'espace urbain
- [3] Les espaces à enjeux " nature " pour la ville
- [4] Les espaces publics à composante " nature "
- [5] Les espaces privés et la " nature "
- [6] Les potagers en ville
- [7] Les recommandations et directives découlant de la loi sur la biodiversité et son règlement
- [8] Le soutien à la recherche et à la formation
- [9] Les démarches participatives et itératives
- [10] Le Concours Nature en ville
- [11] La promotion du Programme Nature en ville

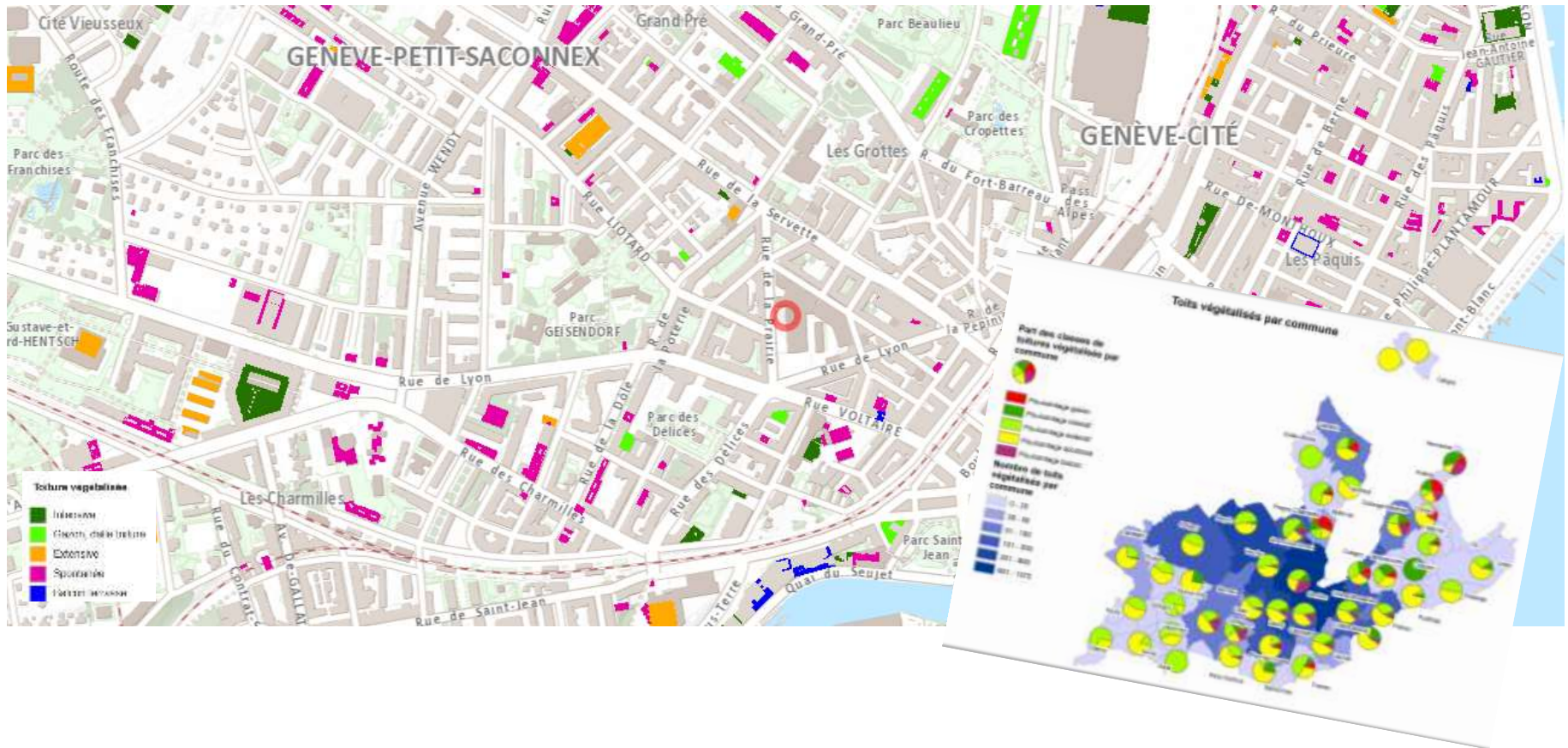
# La Nature en ville

## Carte des milieux naturels



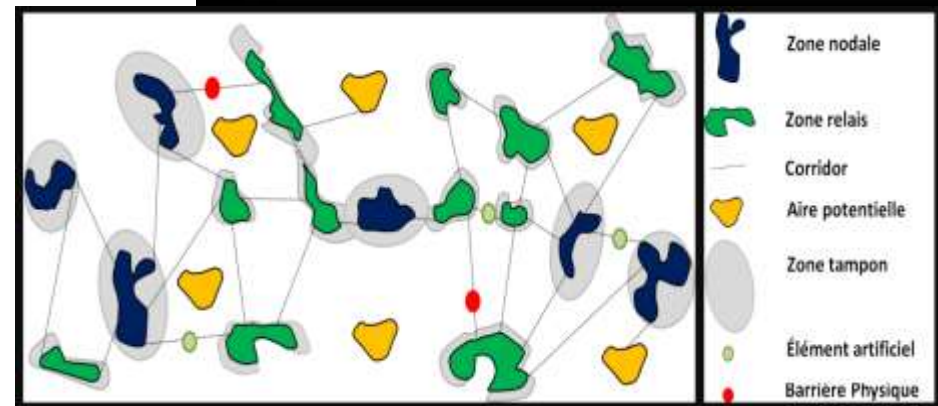
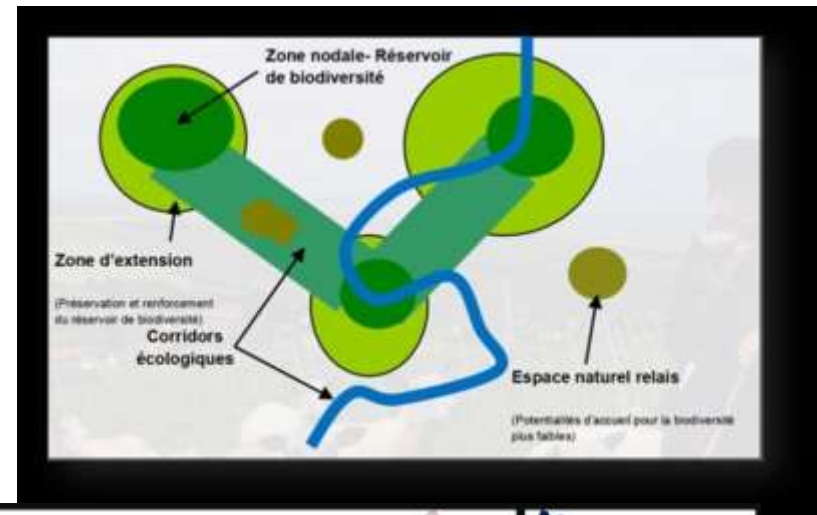


# La Nature en ville Inventaires

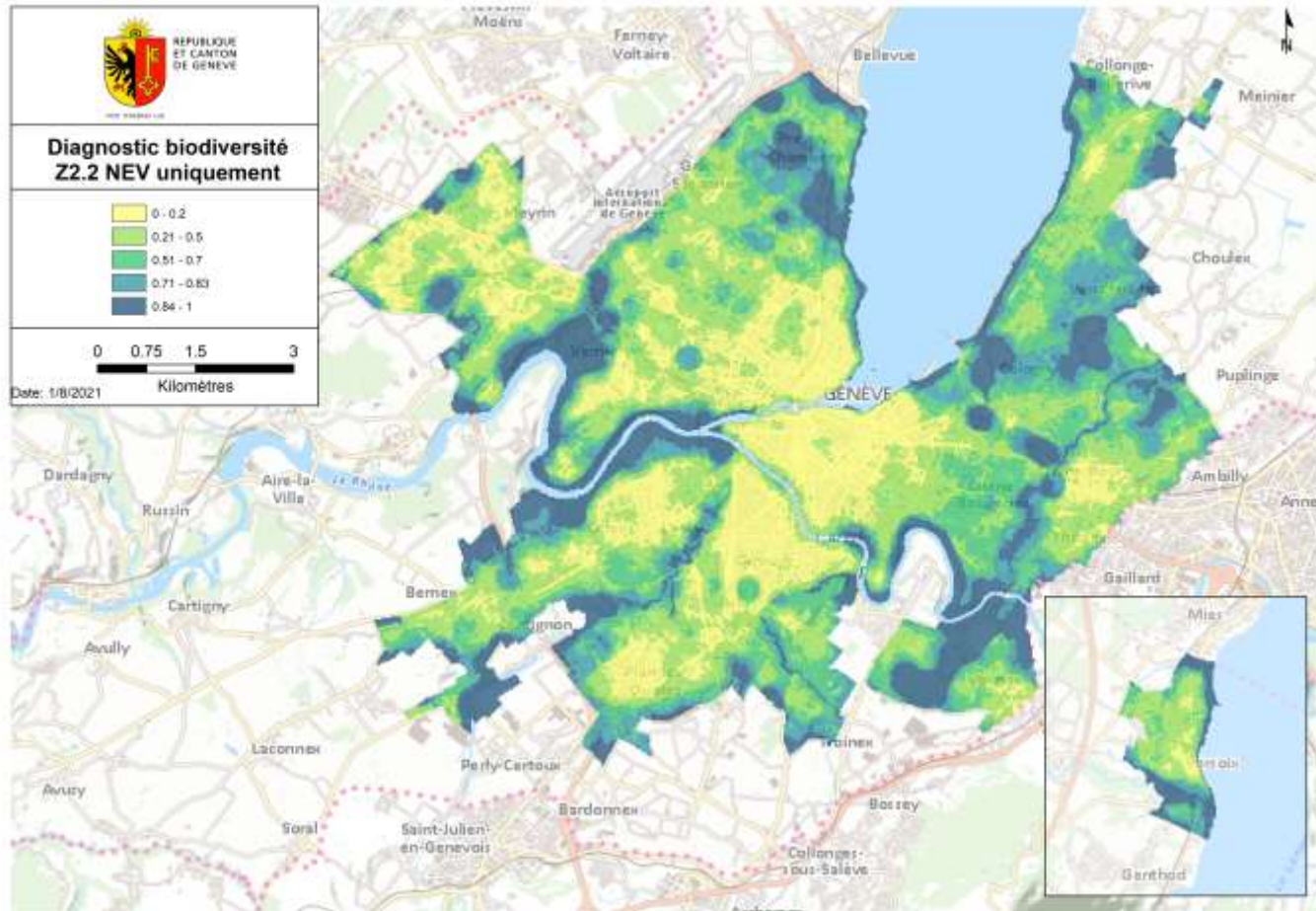


# L'infrastructure écologique

1. S'étend sur l'ensemble du territoire
2. Se compose d'aires centrales et d'aires de mise en réseau



# L'infrastructure écologique



# Espaces à enjeux

## Types de structures favorables

- Arbres, vergers et haies
- Étangs, bassins de rétention, noues
- Milieux herbacés (prairies, jachères, bords de route, chemins...)
- Milieux pionniers (zones rudérales)
- Toitures et murs végétalisés
- Murs en pierre
- Nichoirs
- Micro-habitats

→ Qualité des réalisations

→ Mise en réseau

→ Priorisation et subventions

→ Opportunités

# Arbres, vergers et haies

- Règlement sur la conservation du patrimoine arboré
- Stratégie arborisation et pépinières urbaines
- Révision des directives
- Subventions reconversion de haies
- Réflexions en cours:
  - Choix des essences
  - Meilleurs modèles climatiques
  - Micro-forêts



# Milieux humides

- Réseaux de milieux humides
- 101 étangs
- Collaboration avec la démarche Eau en ville



# Toitures végétalisées



# Nichoirs





# Espaces publics

- Des espaces publics permettant détente et appropriation d'une nature de proximité sont offerts à la population.
- Des espaces non construits répondant à des objectifs multifonctionnels sont créés.
- La gestion des espaces publics évolue pour permettre un développement de la biodiversité et des prestations écosystémiques.



**GUIDE DE BONNES PRATIQUES**  
pour des entretiens favorables  
à la biodiversité  
à l'intention des collectivités



# Les mini-chantiers

*Un mini-chantier, qu'est-ce que c'est?*

- Un projet au bénéfice de **la biodiversité** et de **la population** : une véritable implication des habitants dans le développement de leur quartier. Une meilleure **compréhension et acceptation des planifications urbaines** par les habitants.
- Des résultats **concrets, rapides et modestes** (financièrement) pour une meilleure **qualité de vie**.
- Une véritable capacité de **dialogue** entre les divers acteurs, publics, privés, habitants, fonctionnaires, bénévoles concernés.

<https://www.ge.ch/document/nature-mini-chantiers-2011-2015-experimenter-espace-public>

# Les mini-chantiers



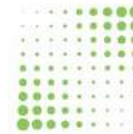
# Espaces privés

- L'adhésion des propriétaires privés et des entreprises pour mener des projets en faveur de la nature en ville est augmentée. Les initiatives citoyennes sont accompagnées.
- Des co-financements sont octroyés sur base de l'art 5 Rbio.
- Les instruments tels que la Charte des Jardins et le label de la fondation Nature & Economie font l'objet d'une promotion et sont utilisés par de nombreux acteurs.

FONDATION  
**Nature & Economie**



# Recommandations et directives



## RÉFÉRENTIEL NATURE EN VILLE



Projet – Référentiel nature en ville – version 1 – janvier 2022 – interne OCAN

# Recommandations et directives



prairie

## Création de prairie en ville

### ELEMENTS GENERAUX

Le prairies en ville offrent une multitude de services écologiques et paysagers au caractère unique, insubstituable et proprement original, digne d'être... Elles représentent une solution idéale pour... Réaliser de son budget de ville.



Fiches de réalisation pour la Création de prairie en ville.

- Cas de la ville de Genève
- Les points clés pour la mise en œuvre

Remarque: l'élaboration de ces fiches est financée par le Service de l'écologie et du développement durable de la Ville de Genève.



végétaliser

## Les toitures végétalisées

### ELEMENTS GENERAUX

Les toitures végétalisées offrent de nombreux avantages écologiques et paysagers. Elles permettent de réduire les îlots de chaleur urbains, de limiter les ruissellements, de favoriser la biodiversité et de créer des espaces verts supplémentaires en ville.



Remarque: l'élaboration de ces fiches est financée par le Service de l'écologie et du développement durable de la Ville de Genève.



mares

## Mares et étangs urbains

### ELEMENTS GENERAUX

Les mares et étangs urbains offrent de nombreux avantages écologiques et paysagers. Ils permettent de créer des habitats pour la biodiversité, de limiter les ruissellements et de créer des espaces verts supplémentaires en ville.



Remarque: l'élaboration de ces fiches est financée par le Service de l'écologie et du développement durable de la Ville de Genève.



haies

## Haies d'essences indigènes

### ELEMENTS GENERAUX

Les haies d'essences indigènes offrent de nombreux avantages écologiques et paysagers. Elles permettent de créer des habitats pour la biodiversité, de limiter les ruissellements et de créer des espaces verts supplémentaires en ville.



Fiches de réalisation pour la Création de haies d'essences indigènes.

- Cas de la ville de Genève
- Les points clés pour la mise en œuvre

Remarque: l'élaboration de ces fiches est financée par le Service de l'écologie et du développement durable de la Ville de Genève.

Astuces : <https://www.1001sitesnatureenville.ch/articles/ecologie/>

Tutos : <https://www.1001sitesnatureenville.ch/la-nature-en-ville-chez-moi/tutos/>

# Formations et recherches



## Partenaires:

- HEPIA
- Université de Genève
- Jardin botanique
- Muséum d'histoire naturelle

# Concours Nature en ville

7 éditions

32 projets récompensés

<https://www.1001sitesnatureenville.ch/creer-votre-site/concours-nature-en-ville/>



## QUAND UNE IDÉE PEUT TOUT CHANGER...



C'est le point de départ du Concours Nature en ville, qui chaque année récompense les idées innovantes, créatives, et parfois un peu utopiques visant à favoriser la nature et le paysage en ville. Ainsi, par touches successives, grâce à l'engagement de nombreux acteurs, l'impulsion donnée modifie progressivement le visage de Genève et notre cadre de vie. Pour le plus grand bonheur des habitants et habitantes de Genève !

2021 : 6 projets à l'honneur pour 10702 m<sup>2</sup> de bonheur



● Lauréats édition 2021 ● Lauréats édition précédentes

- Faire pousser des arbres et des légumes au cœur de l'habitat**
  - Les jardins partagés de Thoiry (2021)
  - Jardins communautaires partagés au Centre de la Riviera (2020)
  - Lignes des voisins de l'Îlot des Marilliers (2018)
  - Jardins partagés de la Villa Frossard (2018)
  - Potagers partagés de la Parcelle coloniale à Meyrin (2017)
- Fixer la ville pour les pollinisateurs**
  - La Junction festi-son-nial (2017)
  - Apiculture et potager urbain à L'Île Dufour (2016)
- Accueillir la faune sauvage autour de nous**
  - Potager à hôtesses (2020)
- Cultiver le biodiversité en ville**
  - Les jardins de la place (2020)
  - Les jardins-forêt de l'Académie Hugo-de-Saenger (2020)
  - Jardin pédagogique au cycle de Vuillemin (2020)
  - Bacs potagers de Sécheron (2017)
  - Allées potager avec mûrier à Vernier (2017)
  - Les jardins magiques - Jardin de biodiversité et de sensibilisation (2015)
  - Prise fleur à Clôture-Saugera (2014)
- Faire saboter des potagers en ville**
  - Potager biologique au Théâtre de l'Orangeine (2018)
  - Mayno, une île à composer (2018)
  - Le jardin-forêt à l'église de La Libellule (2015)
  - Un jardin pédagogique à la rue des Gens (2015)
- Aménager le nature à l'hôpital**
  - Terrasse Nature à l'Hôpital (2017)
- Rendre les parcs plus vivants**
  - La Babouline (2021)
  - Potager communautaire au square Montferrat (2020)
  - Renouveau éducatif de potager communautaire partagé de parc Fleissas (2016)
  - Réaménagement pour le parc André Chassera (2016)
- Intégrer dans l'espace public grâce à la nature**
  - Une pression urbaine : rafraîchir les îlots avec du houblon (2021)
  - Luminaireverts (2020)
  - Terrasseur publicitaires vivants (2020)
  - Craines et ruelles, jardins mobiles en cordons (2020)
  - Artiste Patrice Hatzler (2018)
- Vivifier les toits**
  - Des Murets et des Mureaux (2020)
  - Végétalisation des toitures des voies couvertes de Saint-Jean (2016)
- Végétaliser les zones industrielles**
  - Chez Projet au Village du Saix (2017)



1001sitesnatureenville.ch #GEEenvironnement



# Promotion du programme



- 11- **Lisière naturelle**  
En bordure de forêt, nos lisières sauvages permettent la vie des oiseaux et des petits mammifères.
- 12- **Feuilles pas si mortes**  
Tombées sur le sol, les feuilles offrent des abris et de la nourriture aux petits animaux.
- 13- **Pied d'arbre naturel**  
Autour de ses souches, des fourmis et divers insectes des plantes sauvages.
- 14- **Arbre mort plein de vie**  
Un vieux tronc offre des cachettes et de la nourriture à de nombreux petits animaux.
- 15- **Souche de vie**  
Dans le bois mort et les vieilles racines, des larves de coléoptères nous proposent des abris à se développer.
- 16- **Chemin perméable**  
Ici, l'air et la pluie peuvent pénétrer dans le sol, et préserver ainsi sa fertilité.
- 17- **Éclairage bienveillant**  
Pour respecter les espèces nocturnes, l'éclairage est modulé et dirigé vers le sol.
- 18- **Hôtel à insectes**  
Ici, les petites espèces de toute espèce trouvent des logements pour se reproduire.
- 19- **Site prioritaires pour la flore**  
La diversité accrue des plantes qui poussent dans ces endroits rendent ces sites.
- 20- **Discrets et précieux**  
Ici, on laisse pousser des plantes et arbustes pour créer un habitat riche biodiversité.

# Promotion du programme



[www.1001sitesnatureenville.ch](http://www.1001sitesnatureenville.ch)

# Conclusion

- ✓ Plus de cheni !
- ✓ Conserver les reliquats de nature «sauvage» comme refuge
- ✓ Réaliser des milieux de substitution de qualité
- ✓ Mettre en place une gestion différenciée des espaces verts
- ✓ Connecter et mettre en réseau ces milieux

→Prise en compte des composantes nature en amont

→Construire autour/avec

# Contact

[www.1001sitesnatureenville.ch](http://www.1001sitesnatureenville.ch)

Delia Fontaine

Responsable Programme nature en ville

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE

Département du territoire (DT)

Office Cantonal de l'Agriculture et de la Nature (OCAN)

Rue des Battoirs 7, 1205 Genève, Suisse

Tél. +41 (0)22 388 54 93

[delia.fontaine@etat.ge.ch](mailto:delia.fontaine@etat.ge.ch)

Site Internet : [www.ge.ch](http://www.ge.ch)

**MERCI POUR VOTRE ATTENTION**



REPUBLIQUE  
ET CANTON  
DE GENEVE

POSD TERRITORIALE S.A.



Département du territoire (DT)  
Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN)  
Service du paysage et des forêts (SPF)